

Nombre de Conseillers en exercice :	33	EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 novembre 2024
Présents :	27	
Représentés :	5	
Non représentés :	1	
L'an deux mille-vingt-quatre et le douze novembre, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le cinq novembre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.		
Votants :	32	Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjoints au Maire. Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Frédéric BRES, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Vital DELESNERAC-DEMENIVILLE, Simon SASTRE, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Patrice de CAMARET, Nadège AZZINARI,		
Étaient absents et non représentés : Quentin ROUVIERE,		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AITANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Subvention exceptionnelle à l'Amicale des Anciens Combattants

Monsieur Damien Juge, Conseiller Municipal délégué au Souvenir, propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 1.000€ à l'Association des Anciens Combattants de Monteux. Il s'agit de permettre à l'association de remplacer le drapeau hommage aux combattants en Algérie, Tunisie et Maroc.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de Monsieur le Président de l'Association des Anciens Combattants,

Vu le budget 2024 voté le 9 avril 2024,

DECIDE d'attribuer à l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, CATM, TOE et Veuves de Guerre représentée par son Président Monsieur Bernard Lemosse, une subvention exceptionnelle de 1.000€ afin de procéder au remplacement d'un drapeau.

AUTORISE Monsieur le Maire ou Monsieur Juge à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.

Christian GROS



Maire de MONTEUX

Acte Exécutoire

Transmis le : 20.11.2024.

Publié le : 20.11.2024.

Notifié le :

Mohammed AITANE

Secrétaire de séance